REFLETS morges
VILLE DE MORGES

MORGES – BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – SEPTEMBRE 2015 – REFLETS N°20

6 Des boîtes d'échange
entre voisins

7 Techniscéniste
une nouvelle formation

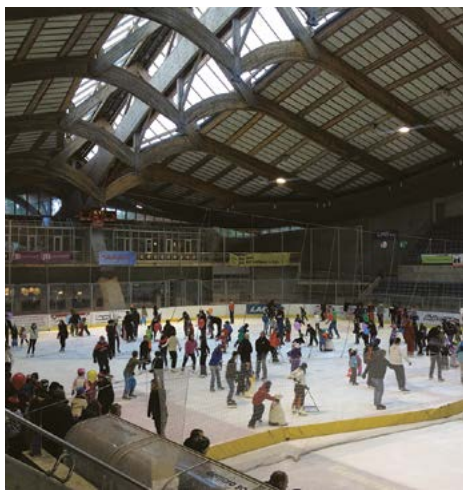

8 L'automne à la patinoire
des Eaux-Minérales

2 Le site de Beausobre
un haut lieu de la Ville de Morges

Editorial

Après une rénovation réussie de l'Hôtel de Ville, il est un autre patrimoine morgien sur le sort duquel la Municipalité doit se pencher.

Le site de Beausobre arrive à la fin d'un cycle de 30 ans et nécessite que les autorités repensent son avenir. Au vu de la richesse de l'ensemble des activités culturelles, administratives et scolaires, par quel bout commencer ?

L'adoption, en 2009, de l'article 63a de la Constitution par le peuple vaudois (« Ecole à journée continue »), nécessite que les responsables politiques d'une ville comme Morges réfléchissent à la mise en application logistique de cette nouvelle orientation de l'école. Cet élément déclencheur a requis une solide étude préliminaire effectuée par un bureau spécialisé. L'analyse du potentiel constructible maximum de la parcelle, en respect de l'affectation du legs testamentaire des deux sœurs de Beausobre et conformément à la loi sur l'aménagement du territoire, révèle que les lieux permettront de satisfaire à l'ensemble des besoins des usagers, actuels comme futurs. Le rapport documenté sur l'étude du site a le mérite d'une vision globale. Le décor étant dès lors posé, il appartient de prioriser les phases distinctes de l'évolution de Beausobre. Planifier pour l'horizon 2020-30 ou même 2050 requiert des crédits d'étude, concours d'architecture, organisations et préparations avec, en ligne de mire, la satisfaction de l'ensemble des parties prenantes.

Dans cette attente, Morgiennes et Morgiens pourront, dès cet automne 2015, fouler les sentiers publics du parc de Beausobre, fraîchement aménagés par la Ville dans le cadre de l'environnement paysager du parc des nouvelles constructions, soit les appartements protégés, l'EMS et la crèche.

Au nom de la Municipalité,
Denis Pittet, municipal patrimoine

GRAND ANGLE

Beau et sobre, le ton est donné !

Mademoiselle Nelty de Beausobre, 1887 – 1977

Chantier du Théâtre de Beausobre inauguré en 1986

Une histoire de générosité

Le site de Beausobre marque l'histoire de la Ville de Morges, à commencer par la bonté de la famille du même nom. Originaire du sud de Bordeaux et établie à Morges depuis 1577, la famille de Beausobre fut constituée, au cours des siècles, d'hommes de lettres, de pasteurs, d'officiers ou encore de magistrats. Mais c'est essentiellement des deux sœurs Nelty et Germaine de Beausobre que les Morgiens gardent un souvenir reconnaissant. Possédant une magnifique propriété comprise entre l'avenue des Pâquis, le chemin de la Chenaillettaz, l'avenue de Chanel et l'avenue de Vertou, elles firent don, en 1959, d'une partie de leur propriété à l'Hôpital de Morges. L'autre partie fut cédée à la Fondation de Beausobre, constituée en novembre de la même année. C'est grâce à ce geste et en réponse à l'augmentation constante des besoins, que le nouvel Hôpital de Morges a pu être inauguré en 1973. Et c'est également face à l'urgence de la construction d'un nouveau collège secondaire, que Mlle Nelty de Beausobre accepta de revenir sur la clause interdisant de son vivant toute construction sur la propriété dont elle a l'usufruit et autorisa la construction du Bâtiment de Beausobre I ; les bâtiments de l'enseignement et de l'administration ont été construits entre 1969 et 1970. En 1974, Mlle de Beausobre valida le principe d'une étude en vue de la réalisation du solde de l'ensemble scolaire et culturel. C'est ainsi qu'en 1986 le Complexe de Beausobre II à IV fut construit, comprenant le collègue secondaire de Beausobre II, la salle omnisports, le Théâtre, les Foyers, le restaurant, le Conservatoire de Musique de l'Ouest vaudois (COV) ainsi que le parking ; l'année coïncide avec le 700e anniversaire de la Ville de Morges.

Avec le décès de Mlle Nelty de Beausobre en 1977, s'est éteinte la branche morgienne de cette illustre famille bienfaitrice de la Commune de Morges. La générosité a quant à elle perduré puisque son testament comprend encore des legs destinés notamment aux œuvres sociales de la Commune de Morges et aux écoles. La « Fondation Nelty de Beausobre pour personnes âgées » fut en outre créée à titre posthume et permit la réalisation de l'EMS de Nelty de Beausobre.

Retour vers le futur

Si ce détour par le passé est important, c'est parce que l'histoire se répète et que le souci d'antan de Mlle de Beausobre de répondre aux besoins des Morgiennes et Morgiens est éminemment actuel. Beausobre, en tant que site d'intérêt public éducatif et culturel de Morges et sa région, abrite à la fois le Théâtre, le collège secondaire, un lieu d'accueil et de restauration pour enfants en milieu scolaire (AREMS) et le siège du Conservatoire de Musique de l'Ouest vaudois (COV). C'est depuis plus de 30 ans que Beausobre fait partie intégrante de l'identité morgienne et que le site abrite nombre des activités phare de la Ville. Pourtant, ces équipements vieillissent et les besoins auxquels ils répondent ont évolué. La salle du Théâtre doit être rafraîchie et l'ensemble du bâtiment mis aux nouvelles normes de sécurité. L'offre étant grandissante, de nouveaux espaces doivent en outre être pensés. Il s'agit par ailleurs de moderniser les conditions d'accueil et d'exploitation des Foyers afin de répondre aux attentes en matière de séminaires et d'offres polyvalentes. A noter tout de même que le théâtre, les foyers et les nombreuses manifestations ont ensemble accueilli pas moins de 2,5 millions de personnes et approchent le cap des 2000 spectacles pour la programmation théâtrale. L'AREMS, quant à lui, prend actuellement place dans le hall de la salle omnisports de Beausobre III, situation qui n'est pas viable à terme dès lors que le réaménagement des horaires scolaires, selon l'article 63a de la Constitution vaudoise « Ecole à journée continue » adopté par le peuple en 2009, conduit à des besoins croissants et de qualité. S'agissant des besoins scolaires, ils vont nécessiter à moyen terme un agrandissement des structures en place. De plus, le COV de Morges est à saturation et ne permet d'ores et déjà plus un accueil suffisant des musiciens. Et last but not least, de nouveaux espaces polyvalents doivent être pensés en réponse à l'augmentation de la population de notre région et en

Le parc de Beausobre

GRAND ANGLE

conséquence, à l'offre grandissante, notamment des foyers. Le tout naturellement avec des possibilités de parking adéquat.

Le site de Beausobre atteint ses limites et l'heure est venue aux réflexions qui, menées suffisamment en amont, permettent de penser intelligemment les possibilités qui s'offrent à nous. Car si les défis sont de taille, le site possède d'incroyables potentialités qu'il convient d'évaluer avec finesse afin de marier les contraintes liées aux besoins, ressources et planning, le tout dans un cadre d'une formidable richesse qu'il est essentiel de préserver.

Une étude préliminaire comme base solide
C'est entre les mains expertes du Bureau *Richter Dahl Rocha et Associés architectes SA* que la Municipalité a, avec l'aval du Conseil communal, confié en 2013 le mandat d'une étude préliminaire sur l'évolution du site de Beausobre. Cette étude devait avant toute chose vérifier les besoins et aménagements possibles. En collaboration avec les acteurs concernés, il s'agissait de dresser un état de lieux précis des manques actuels et des besoins à venir, ainsi que de définir un programme complet des aménagements et constructions à prévoir sur le site. Il était en outre question d'apporter des réponses aux questions de temporalité et de priorité, le tout selon un plan d'investissement sur la durée qui soit favorable à des réaménagements importants du site mais en aucune manière présomptueux.

La consigne de privilégier dans la mesure du possible le développement des infrastructures existantes et d'appréhender le site sous un angle systémique, soit à la lumière de toutes les synergies réalisables, a en outre clairement été émise aux mandataires. S'il n'est pas question de mitage et d'extravagance, il n'est pas plus adéquat de cristalliser ce site autour d'un projet qui ne répondrait plus vraiment à aucun des besoins. Le site de Beausobre requiert et mérite une ouverture d'esprit propice à une vision d'ensemble indéniablement audacieuse.

Le rapport final issu de cette étude a été présenté à la presse ainsi qu'au Conseil communal le 2 septembre dernier. Ce travail, qui analyse en profondeur les potentiels de développements du site, représente un extraordinaire outil de réflexions puisqu'il décrit avec beaucoup de rigueur et de pertinence les pistes de développement possibles. L'établissement de ce diagnostic a dès lors permis à la Municipalité d'effectuer des choix stratégiques et d'orienter un plan d'actions pour l'avenir du site de Beausobre.

Mais s'il est un instrument précieux pour ces perspectives de développement, ce rapport ne décrit nullement le détail des aménagements ; il serait prématuré, voire spéculatif, de se prêter à cet exercice à ce stade du projet. Le rapport synthétise une vision qu'il s'agit maintenant de faire mûrir ; s'ouvre désormais la période des réglages fins de l'ensemble des composantes mises sur le travail. La Municipalité, convaincue de la qualité des pistes émises, est tout à fait confiante dans la capacité à développer un projet qui réponde aux besoins tangibles des usagers tout en honorant le précieux site de Beausobre et perpétuant les volontés de ses bienfaitrices.

Alice van Gilst Utiger,
chargée de communication

Que dit le rapport sur l'étude préliminaire ?

De ce rapport, élaboré par le Bureau *Richter Dahl et Rocha & Associés architectes SA,* ressort un plan de développement du site extrêmement pragmatique. Dans une logique spatiale et temporelle, les développements seront réalisés successivement et par étapes. Ce phasage des interventions permet de répartir l'ensemble des travaux à réaliser en fonction des priorités identifiées.

Un premier découpage par secteurs permet de séquencer
Pour les actions immédiates, soit à l'horizon 2018-2020, il est proposé de mettre en œuvre une première phase de construction portant sur la réalisation d'un nouveau bâtiment polyvalent « Beausobre V » en remplacement des Foyers. Une nouvelle dynamique d'exploitation sera instaurée avec la création de cette structure qui bénéficiera d'une situation centrale de choix. Les espaces couverts de liaison seront également revus et modernisés afin de mettre en relation ce nouvel ensemble de trois bâtiments soit Beausobre III, VI et V. Pour le parascolaire, l'AREMS prendra place dans les Foyers actuels de Beausobre IV qui seront transformés en conséquence. Le grand hall pourra ainsi être restitué à la salle omnisports.

Les actions à moyen terme concernent le développement à venir du cycle secondaire accueillant l'ensemble des élèves de l'Association scolaire intercommunale de Morges et environs (ASIME). Les Collèges de Beausobre I et Beausobre II devront donc être agrandis à l'horizon 2030. Ces aménagements pourront être complétés par la construction d'une cinquième salle de gymnastique. Les partis pris à court et moyen termes tendent clairement à consolider les activités en place sur le site et préserver les espaces libres.
Les besoins à long terme sont difficilement identifiables à ce jour mais nous savons d'ores et déjà que le site de Beausobre est immanquablement amené à évoluer au rythme de la Ville, elle-même en perpétuelle évolution.

Par précaution, les actions préconisées préservent le sud de la parcelle en prévision du développement de l'avenue des Pâquis et de l'avenir de l'autoroute dont nous espérons le déplacement.

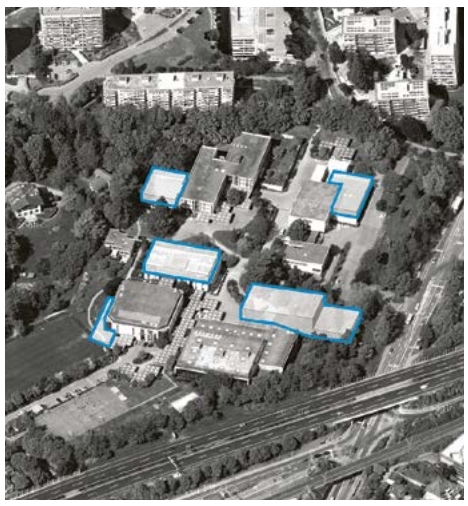

Les propositions de construction, dont la nouvelle salle polyvalente, ont un impact minimum sur la haute qualité paysagère et environnementale du site

Le parc construit de Beausobre actuel

Prochaines étapes
Au vu de l'imbrication des projets et de la spécificité des lieux, la voie du concours d'architecture est le moyen le plus approprié pour trouver les meilleures solutions possibles afin de concrétiser les intentions prévues d'être réalisées à court terme. Aussi, la Municipalité envisage de déposer dans les meilleurs délais une prochaine demande de crédit d'étude pour la préparation et l'organisation du concours d'architecture.

Marc-André Gremion, chef de service
de la Direction du patrimoine

Les vacances sont finies !

Et il faut reprendre le chemin de l'école. A chaque rentrée scolaire, votre police sensibilise en faveur de la sécurité de vos enfants. Vous pouvez notamment leur rappeler que la route n'est pas un terrain de jeu et qu'ils doivent être vigilants. Par exemple, pour la traverser, leur apprendre à attendre à chaque fois que les véhicules qui circulent soient totalement arrêtés avant de s'engager et toujours emprunter les passages pour piétons. Les sensibiliser sur les dangers de leurs trottinettes sur un trottoir et l'égard qu'ils doivent avoir pour les piétons. S'ils vont à l'école à vélo, veillez à ce qu'ils mettent un casque, que leur cycle soit en parfait état avec tous les équipements de sécurité, et que vous, parents, ayez une assurance RC privée qui réglerait d'éventuels accidents. Rappelez-leur également les quelques règles élémentaires de circulation qu'ils devront respecter, pour leur sécurité et celle d'autrui. Bonne rentrée à tous !

Olivier Bohren, Police Région Morges

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le *littering*, un phénomène qui prend de l'ampleur

Quésako ?
Ce mot, dérivé de l'anglais, qualifie le fait de jeter ou d'abandonner des déchets en dehors des poubelles, dans la rue, dans la nature, sur le bord des routes ou dans les espaces publics. Le *littering* est le plus fréquemment lié à la consommation de boissons, de nourriture ou de cigarettes et provient principalement d'une modification du mode de vie et des habitudes de consommation de la population : vente de repas à l'emporter, interdiction de fumer dans les lieux publics, rassemblements festifs, alcool à bas prix, etc. A noter que le mot *littering* est largement utilisé en Suisse, aussi bien dans les administrations que dans les médias et il permet d'être compris par tous. Ce phénomène concerne avant tout les centres urbains et nécessite de ce fait, une prise en charge communale. L'une des principales conséquences de l'abandon sauvage de déchets dans les lieux publics est l'augmentation considérable des frais de nettoyage assumés par les communes. Mais plus que l'augmentation des frais, c'est l'image négative renvoyée par les déchets sur la voie publique qui dérange.

Des coûts financiers importants
Une récente étude de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) estime qu'en Suisse, les coûts du *littering,* soit le financement des nettoyages, représentent annuellement plus de CHF 200 millions, dont CHF 144 millions à la charge des communes. Cela représente un coût annuel d'environ CHF 20 par habitant et signifie plus de CHF 300'000 rien que pour la Ville de Morges. Les solutions au problème du *littering* requièrent des actions ciblées de sensibilisation et d'information du public au niveau local.

Du côté de chez nous
Morges n'est pas épargnée par ce phénomène et ceci malgré les nombreuses tournées de nettoyage qu'effectuent tout au long de l'année les services de la voirie et des espaces publics. Durant la belle saison, en particulier en fin de semaine, des fêtards noctambules se donnent rendez-vous sur les quais, les parcs ou la plage de la Cure d'Air pour faire la fête, boire et manger. A ceci s'ajoutent les clients d'établissements, qui dès la fermeture, poursuivent la nuit sur le domaine public. Ainsi et malgré la présence de nombreuses poubelles, de plus en plus de déchets sont disséminés sur les gazons, dans les enrochements ou sur les voies de circulation, dont une grande quantité de bouteilles cassées souvent à l'origine de coupures de gravité variable. En plus des quais et des enrochements, les parcs publics sont depuis quelques années également régulièrement jonchés de déchets abandonnés par des pique-niqueurs. Le parc de Vertou est concerné en premier lieu, sans oublier les zones sportives.

La Ville de Morges, qui déplore ces agissements, met en place des actions concrètes de prévention et de sensibilisation au problème du *littering,* à commencer par sa participation à la campagne nationale Clean-Up-Day 2015.

Eric Hostettler, responsable de la voirie,
Direction des infrastructures, énergies et espaces publics

Green award 2015

La Ville de Morges a remporté le Green award® 2015, après une prometteuse troisième place lors de la dernière édition en 2012. Cette distinction, remise par Biomasse Suisse, récompense la meilleure gestion des déchets organiques.

La mise en place d'écopoints et un système de collecte efficace, notamment, ont permis à la Ville de remporter ce prix parmi les soixante communes participantes. La gestion exemplaire dans la collecte et le traitement des déchets verts n'a été rendue possible que grâce à des comportements responsables. C'est donc également l'occasion pour la Ville de vous remercier chaleureusement de votre engagement. Votre contribution permet chaque année la valorisation de pas moins de 1465 tonnes de déchets verts !

Clean-Up-Day 2015, Morges y participe !

Le Clean-Up-Day est une campagne nationale qui aura lieu les 11 et 12 septembre prochains dans toute la Suisse ; elle a pour but de promouvoir des actions en faveur de la propreté du domaine public et de lutter contre la progression du *littering.* Cette action est soutenue par les divers organismes fédéraux actifs dans le domaine de l'environnement.

Sensibiliser pour prévenir, une démarche participative à Morges

La Ville de Morges participe au Clean-Up-Day 2015 en invitant la population à prendre part à une grande action publique de nettoyage sur les quais le long du lac depuis le parc de Vertou jusqu'au port du Petit-Bois. L'objectif sera de collecter le maximum de déchets abandonnés, puis de les éliminer en bonne et due forme. La Ville de Morges lancera ainsi un message contre le *littering,* en faveur d'un espace public propre pour tous.

Cette action aura lieu le 12 septembre prochain selon le programme suivant :

8h00	accueil des participants avec café et croissant à la Baie de l'Eglise
8h15	briefing et informations générales
8h30	action de nettoyage en groupe par zones précises
11h30	rassemblement et compte-rendu
11h45	apéritif offert à tous les participants

N'hésitez pas à venir et vous engager pour un environnement propre !

Eric Hostettler, responsable de la voirie,
Direction des infrastructures, énergies et espaces publics

Plus d'informations sur www.clean-up-day.ch

Les sapeurs-pompiers du SIS Morget recrutent !

Composé de plus de 400 sapeurs-pompiers volontaires, le SIS Morget œuvre auprès des 50'000 habitants de Morges et des communes urbaines et rurales de la région. Il est également un lieu de rencontre privilégié entre personnes partageant une même passion. Devenir sapeur-pompier, c'est avant tout une expérience de vie enrichissante et utile à la société. Son rôle ne se limite pas seulement à la lutte contre les incendies, mais consiste en une multitude de services rendus à la population. Il est également amené à intervenir notamment en cas de dégâts naturels, de pollutions mineures ou encore de soutiens sanitaires.
Si tu as moins de 18 ans et que cet univers t'intéresse, le SIS Morget lance une campagne de recrutement pour les jeunes sapeurs-pompiers, ouvert aux jeunes filles et garçons de 10 à 18 ans. Cette campagne sera lancée en janvier 2016 mais tu peux dès maintenant t'inscrire à l'adresse e-mail : **info@jspmorget.ch**

Pablo Guarino, stagiaire
en communication, Greffe

Plus d'informations sur **www.sismorget.ch**
ou par téléphone au 021 801 65 55

ENVIRONNEMENT

Un volcan dans ma commune ? Informez-vous ! La carte des dangers naturels est en ligne

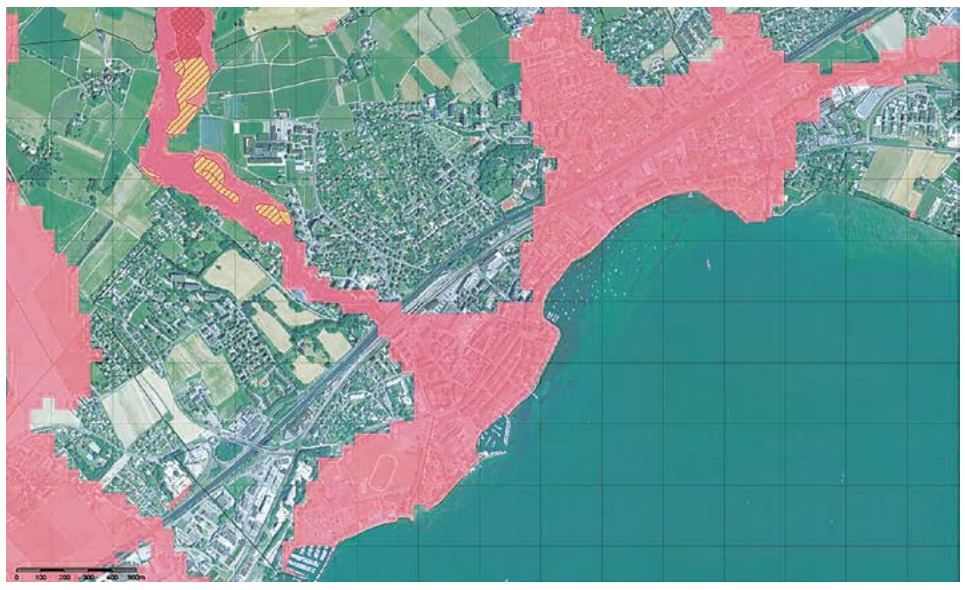

Carte des dangers naturels pour la Commune de Morges et sa région

Nous disposons d'une nature unique et variée à l'image de notre région, où paysages montueux se confondent placidement avec les nombreux cours d'eau qui sillonnent villes et villages pour se jeter dans le bassin du Léman. Le caractère résolument pittoresque de cette nature ne doit pas nous faire oublier que, parfois, l'apparente tranquillité qui se dégage de celle-ci peut devenir une véritable démonstration de force, dont seule la nature est capable.

Le caractère inattendu des catastrophes naturelles ne doit pas être synonyme d'attentisme de la part des autorités publiques. C'est en partant de ce postulat que la Confédération et les cantons ont élaboré, avec l'aide des communes, une stratégie de gestion intégrée des risques, l'objectif étant de réduire le plus possible les risques liés aux catastrophes naturelles. Si le premier jalon de ce projet a été la réalisation de cartes de dangers naturels, les étapes à suivre consistent en des mesures d'aménagements du territoire, de planification des ressources et de formation des équipes de secours.

Les résultats de l'étude qui a été nécessaire à l'élaboration des cartes des dangers naturels n'ont pas identifié de risques importants pour la Commune de Morges. Les principales constatations ne font qu'état d'un risque d'inondation de la Morges au centre-ville et au parc des Sports. Le degré d'exposition aux catastrophes naturelles géologiques sur le territoire de la Commune est également faible ; les versants de la Morges sont néanmoins concernés par des risques de glissements profonds permanents et de glissements superficiels spontanés. De manière générale, la Commune de Morges est donc peu exposée et en intégrant une gestion des risques, elle élabore un processus efficace tant en matière de prévention que de réaction aux catastrophes naturelles.

C'est avec le soutien financier de la Confédération et l'appui logistique et administratif du Canton que les communes ont participé à l'élaboration des cartographies. En effet, ces dernières détiennent une vision locale des risques et leurs connaissances du terrain permettent une meilleure identification de ceux-ci. Ces cartes répertorient les risques dits *gravitaires* (relatifs à la gravité) comme les crues, les glissements de terrain, les chutes de pierres et les avalanches. Les cartes de dangers sont consultables à l'administration communale, mais également en ligne sur le guichet cartographique de la Ville de Morges et celui du Canton de Vaud. Les services publics étant responsables de l'aménagement du territoire, ils ont par conséquent la responsabilité de prendre des mesures lorsqu'un risque naturel est connu, notamment lors de la délivrance des permis de construire. Ils informent également les détenteurs de parcelles privées exposées aux risques et élaborent des mesures de protection. Les propriétaires sont, quant à eux, responsables de l'entretien et du contrôle de leurs infrastructures. Ils doivent également, en cas de nouvelles constructions, réaliser des moyens de protection adaptés aux risques établis.

Pablo Guarino, stagiaire en communication, Greffe

Plus d'informations sur
www.map.morges.ch
ou www.geo.vd.ch

Une nouvelle chaufferie et la pose de panneaux solaires au Collège de Chanel

Le Collège de Chanel, construit en 1955, et l'école ménagère, construite en 1966, ont subi d'importants travaux sur les installations de chauffage et d'eau chaude entre 2014 et 2015.

L'ensemble de ces bâtiments comportait deux installations indépendantes de chauffage au mazout, équipement en mauvais état et par ailleurs condamné à être remplacé dans un proche avenir, eu égard à l'application de l'ordonnance sur la protection de l'air (OPair). La production d'eau chaude était quant à elle assurée par des chauffe-eau électriques indépendants ainsi que par un échangeur à plaques.

La production de chauffage et d'eau chaude a dès lors été centralisée pour l'ensemble des bâtiments du site de Chanel, soit le collège, la salle de gymnastique et l'école ménagère. Ces travaux ont permis d'installer deux chaudières à gaz naturel, complétées par l'apport de 19 m² de panneaux solaires thermiques.

Les travaux ont également porté sur le remplacement du système d'expansion et le réglage automatique de la température ambiante des groupes de bâtiments. Une régulation de dernière génération, contrôlée en partie à distance, permet désormais de réguler aisément la température et la consommation d'énergie des locaux. Finalement, les travaux ont également permis d'assainir et de remettre en conformité la chaufferie aux nouvelles normes de sécurité.

En tant que Cité de l'énergie, la Ville de Morges veille à la réduction de ses émissions. L'économie d'énergie espérée d'environ 15 % est principalement due à l'amélioration du système de production de chaleur et d'eau chaude.

Anne-Marie Piguet et Lionel Romanens,
Direction du patrimoine

Les deux nouvelles chaudières à gaz naturel

18 ans – le passage à la vie civique

C'est l'âge de la majorité, l'âge du permis de conduire, l'âge de la liberté, mais surtout l'âge de son entrée dans la vie civique. Un pas important dans une vie d'adulte qui permet de pouvoir donner son avis sur la gouvernance du pays, de son canton et de sa commune.

Chaque année, la Municipalité souhaite marquer ce cap pour les jeunes de 18 ans en partageant un moment avec eux. La tradition voulait qu'elle les invite à venir manger une fondue au Bouteiller communal, mais cette année, la Municipalité innove en conviant ses nouveaux citoyens à une partie officielle avant d'assister à un spectacle au Théâtre de Beausobre. C'est ainsi que plus d'une trentaine de jeunes ont accepté l'invitation et rencontreront prochainement la Municipalité afin de marquer, ensemble, ce passage à la vie d'électeur.

Céline Elsig, assistante de direction, Greffe

SOCIÉTÉ

Nouvelle vie pour vos objets grâce aux boîtes d'échange entre voisins

Des boîtes d'échange entre voisins ont été installées à Morges au courant du mois de juin 2015. Elles se trouvent à l'intersection du chemin du Banc-Vert et l'avenue de Chanel, au Collège des Jardins sur la rue des Fossés, et sur le chemin de Tolochenaz à l'arrêt de bus Vogéaz. Lors de leur inauguration, le 20 juin 2015, elles ont été peintes devant les yeux des curieux par l'Art'Soce, une association pour la promotion de l'art urbain.

C'est suite à un souhait de la Commission consultative Agenda 21 que le projet a été mis en place par la Direction de l'aménagement du territoire et du développement durable. L'idée n'est pas nouvelle, mais elle a été réfléchie pour s'adapter au mieux aux Morgiens. Trois quartiers à caractères différents ont été choisis. Un quartier résidentiel dense (La Vogéaz), un quartier résidentiel peu dense (Chanel), et un quartier dense avec une mixité fonctionnelle (la rue des Fossés).

Si vous êtes un grand lecteur, vous pouvez déposer et ramasser des livres dans la boîte de manière régulière et si vous n'avez plus besoin de vos jouets, pourquoi ne pas les donner à d'autres enfants par le biais de l'une de ces boîtes ? Pour une utilisation optimale, il faut néanmoins s'assurer d'y poser des objets en bon état et ayant une vocation ludique, éducative, ou informative comme un roman, un DVD, une BD, un jeu vidéo, ou encore un jeu de société. L'expérience démontre qu'il est préférable d'éviter d'y placer des objets décoratifs ou des biens ménagers tels que des outils de cuisine et de l'électronique, voire aussi des vêtements.

Si ces boîtes d'échange servent à donner une deuxième vie à un objet qui ne nous sert plus et permettent de partager les objets que nous imaginons pouvoir faire plaisir à nos voisins, elles offrent également une occasion de rencontres et d'échanges pour les habitants d'un même quartier. Sorte de *hub* communautaire, les boîtes de partage sont le lieu où des chemins se croisent, entre inconnus comme entre connaissances. Elles permettent parfois même de nouvelles dynamiques de quartier puisqu'en Angleterre, par exemple, elles ont été le déclencheur de la création de clubs de lecture et de cours de langue gratuits entre voisins.
Profitez de ces boîtes, échangez, partagez, et encouragez vos voisins à faire de même !

Marc Bungener, délégué a.i. au développement durable, Direction de l'aménagement du territoire et développement durable

Local de musique : quand tambours, rock, ska et reggae résonnent dans un même lieu

Des membres du Parlement des Jeunes prennent leurs marques dans le nouveau local à leur disposition

Les jeunes musiciens morgiens disposent enfin d'un local de répétition gratuit
Début 2013, la Municipalité a été approchée par des membres du Parlement des Jeunes qui souhaitaient disposer d'un local pouvant accueillir les différents groupes de musique de la région. Parallèlement, les Tambours morgiens, société créée en 1921 et forte de 14 membres actifs, avaient également besoin d'un endroit où faire vibrer leurs instruments sans attiser les foudres du voisinage. Leurs plages de répétition étant limitées, un partage de site pouvait être envisagé.

60 m² dédiés à la musique
Un de ces locaux, situé à l'entrée du parking souterrain de Beausobre, se libérant fin mars 2013, la Ville a pu mettre à disposition un espace de près de 60 m². Après un premier rafraîchissement en 2013, les membres de la commission Musique du Parlement des Jeunes ont décidé de le réaménager afin de lui donner vie et d'y drainer un plus grand nombre d'intéressés.

Pour qui ?
Géré par le Parlement des Jeunes en dehors des plages réservées aux Tambours morgiens, le local est mis gratuitement à disposition des groupes de musiciens de la région. Une charte en fixe la finalité et les règles d'utilisation : elle précise que le local a pour but d'offrir un espace permettant aux groupes de musique de développer leur potentiel créatif et musical, sans distinction de genre, de nationalité ou de confession. Il est ouvert à tout musicien morgien ou groupe dont un des membres, au moins, habite la commune ou le district et qui participe à la vie musicale morgienne. En outre, priorité sera donnée à un groupe dont la moyenne d'âge des membres se situe en-dessous de 26 ans.

A ce jour, trois groupes se partagent le local, mais le Parlement des Jeunes a pour ambition d'en faire profiter davantage.

Arielle Porret, assistante de direction et Luca Cimino, stagiaire, Direction de la jeunesse, sécurité sociale et logement

Pour tous renseignements : jeunesse@morges.ch

Festi'valeurs - Festival des Associations

Venez découvrir les diverses associations animant la vie locale dans une ambiance festive et conviviale.
Le 26 septembre 2015, lors du grand Marché d'automne, une vingtaine d'associations prendront place au sein du quartier de Couvaloup. De nombreux stands présenteront les activités de chaque association et offriront de multiples animations tout au long de la journée, parmi lesquelles figurent un atelier d'écriture, une initiation au théâtre pour enfants, un jeu de piste ou encore une démonstration d'arts martiaux. Des films et des conférences seront également à l'affiche dont une conférence sur le don d'organes, proposée par les Amis de l'Hôpital. Enfin, quelques intermèdes musicaux viendront parfaire ce riche programme.
Organisée par la Maison des Associations, avec le soutien de la Ville de Morges, cette journée gratuite et ouverte à tous s'annonce chaleureuse et propice aux rencontres.

Deborah Strebel, stagiaire à la culture, Greffe

Samedi 26 septembre 2015
de 9h à 17h30, entrée libre
Plus d'informations
www.lamaisondesassociations.ch/festival

CULTURE ET MANIFESTATIONS

BEAUSOBRE
Nouvelle saison

C'est la pièce de théâtre *L'Elixir d'Amour* d'Eric-Emmanuel Schmitt, une collaboration avec Le livre sur les quais, qui donne le coup d'envoi de la saison 2015-2016 au Théâtre de Beausobre. Suivront près de 60 spectacles aussi variés qu'éclectiques dans les domaines du théâtre, de l'humour, du cirque, de la chanson ou encore de la danse.

Si le cœur de l'affiche 2015-16 reste le théâtre, avec des pièces parisiennes à succès telles que la prestigieuse Comédie Française qui présentera deux pièces de Molière, la programmation ne cesse d'évoluer chaque année pour offrir au public davantage de diversité. L'offre des spectacles de danse, du cirque, du théâtre acrobatique et du jeune public notamment, a été étoffée.

Une audience toujours plus large
A côté de l'abonnement classique qui rencontre chaque année un succès extraordinaire, Beausobre a élargi cette année son choix d'abonnements.

A commencer par le tout nouvel abo *Special danse* qui propose aux amateurs des rabais sur cinq spectacles de danse de différents styles. Le *Jeune public* s'adresse quant à lui tout spécialement aux enfants de 3 à 8 ans et L'*Abo découverte* aux curieux qui aiment découvrir des spectacles de tout genre. Et ce n'est pas tout: le *Copine et champagne* pour des sorties pétillantes entre ami(e)s, l'offre *Moins de 26 ans* qui donne accès aux jeunes de 16 à 25 ans à tous les spectacles pour seulement CHF 15, ainsi que le *Passculture* destiné aux étudiants, viennent compléter l'offre.

Collaborations spéciales
Pour la première fois, Beausobre s'associe à trois événements culturels de la région. Le Livre sur les quais de Morges propose une pièce de théâtre écrite par le célèbre écrivain Eric-Emmanuel Schmitt. Le Théâtre Kléber-Méleau et son nouveau directeur Omar Porras invitent les abonnés morgiens à se déplacer et à assister à une pièce de Luigi Pirandello. Enfin, Yann Lambiel s'installera au Parc des Sports à Morges en fin d'année pour présenter son tout nouveau show, *Get up*.

Gabrielle Nassisi, responsable communication, Théâtre de Beausobre

Toutes les infos et programme sur www.beausobre.ch

Soutien logistique aux manifestations: les offices communaux en première ligne!

Afin d'apporter un soutien logistique aux organisateurs des diverses manifestations mises sur pied à Morges, plusieurs prestations sont disponibles auprès des offices communaux, ceci en fonction de la taille, du type et de la durée de l'événement.

Une palette de prestations et de conseils afin de garantir la réussite de votre manifestation
La mise à disposition et la livraison de matériel, comme par exemple des tables, des tentes ou des podiums, font notamment partie de ces prestations. A cela s'ajoute la possibilité de bénéficier de l'installation provisoire d'alimentation en électricité et en eau. Une gestion optimale des déchets et des nettoyages lors de rassemblements et d'événements en tous genres est favorisée. A ce titre, des conseils avisés de spécialistes dans ces divers domaines sont disponibles. Selon l'ampleur de la manifestation, des échanges entre organisateurs et offices communaux peuvent parfois même être exigés par la Ville. La liste du matériel et des prestations ainsi que les conditions applicables sont consultables sur le site internet de la ville.

Les offices communaux sollicités tout au long de l'année
Le temps de travail de la Direction des infrastructures, énergies et espaces publics affecté à diverses tâches de soutien logistique aux manifestations représente annuellement plus de 2600 heures. Celles-ci sont effectuées la plupart du temps en dehors des horaires réguliers ainsi que durant les week-ends.

Une manifestation réussie: dans l'intérêt de tous!
Il est évident que la réalisation d'une manifestation ou d'un événement particulièrement réussi est dans l'intérêt des organisateurs, mais également de tout un chacun. C'est pourquoi il est de la volonté de la Ville de Morges d'accompagner les organisateurs dans cette démarche.

Eric Hostettler,
responsable de la voirie,
Direction des infrastructures,
énergies et espaces publics

Une formation de techniscéniste qui répond à des besoins croissants

Depuis 2011, les lieux culturels, théâtres, festivals et entreprises de spectacles peuvent engager des apprentis pour une formation de techniscéniste. Il s'agit d'une petite révolution dans le monde des arts de la scène dès lors que les professionnels acquéraient auparavant leur expérience sur le terrain et au fil des ans.

Cet apprentissage, d'une durée de quatre ans, est assuré par trois entités bien définies: il s'agit de l'entreprise formatrice, l'école professionnelle (*La Manufacture* à Lausanne) et les cours interentreprises. Les domaines abordés sont aussi variés que l'éclairage, la sonorisation, les médias, les techniques de scène, la sécurité ou encore les effets spéciaux.

La professionnalisation des techniscénistes permettant notamment l'acquisition de compétences solides spécifiques au domaine et la reconnaissance du métier, le Théâtre de Beausobre participe activement à cette formation. En effet, il a accueilli Carole Martin dès 2012 qui, au terme de sa formation en 2016, sera l'une des premières professionnelles diplômée de ce métier.

Pascale Meyer, assistante,
Théâtre de Beausobre

L'automne à la patinoire des Eaux-Minérales

Après une mise en glace fin août pour les clubs morgiens, le public aura le bonheur de rechausser ses patins dès le samedi 3 octobre 2015 !
Une grande fête de la glace aura lieu le 1er novembre 2015. Venez nombreux pour cette journée gratuite, qui vous permettra de vous essayer au curling, au patinage artistique ou encore au hockey sur glace.

De nombreuses animations et démonstrations seront à découvrir et il y en aura pour tous les âges. L'entrée et toutes les activités seront gratuites, le temps de cette journée spéciale (location de patins exclue).

La patinoire est ouverte tous les jours au public, selon les horaires qui se trouvent sur le site internet. Les patins peuvent être loués sur place, et un abonnement combiné piscine/patinoire vous permet de rester actif toute l'année !

Christelle Joly, déléguée vie culturelle, sportive & associative, Greffe

Plus d'informations sur www.morges.ch/patinoire

Impressum:
Edité par la Ville de Morges
Adaptations rédactionnelles: Alice van Gilst Utiger
Crédit images: Olivier Bohren, Adrian Mangold, Terra Prima
Graphisme: Atelier de graphisme Matthieu Gétaz
Impression: Papier FSC
offset Amber Graphic 100 Gm²,
PCL Presses Centrales SA
Tirage: 10'000 ex.
Coût de production, d'impression et de distribution: CHF 1.–/ex.

MANIFESTATIONS

Je suis automobiliste ET soucieux du développement durable !

L'édition 2015 de la semaine de la mobilité sera l'occasion de mieux comprendre l'impact de nos habitudes de déplacement sur l'environnement, et ce en vue d'adopter des comportements durables à la fois pour notre santé physique et le bien-être de notre société.

Cette année, la Ville de Morges s'intéresse à l'énergie grise, soit la quantité d'énergie nécessaire au cycle de vie d'un produit (l'extraction, la transformation, la fabrication, le transport, la mise en œuvre, l'utilisation, l'entretien et dernièrement le recyclage). Or, il faut savoir qu'aujourd'hui, la consommation énergétique d'un bien est essentiellement mesurée lors de son utilisation. Afin d'expliciter le propos, le stand que tiendra la Ville de Morges prendra pour exemple celui de la voiture individuelle; ce véhicule, souvent indispensable à nos modes de vie, n'est que très rarement considéré sous l'angle de son cycle de vie dans son ensemble.

Devrais-je changer de voiture pour un modèle nouveau et plus efficace, et donc consommer moins d'énergie/polluer moins ? Nos voitures ne consomment-elles pas moins qu'auparavant ? Autant de réflexions que nous sommes nombreux à mener. En réalité, la construction, la déconstruction et le recyclage d'un véhicule sont plus nocifs à notre environnement que les différents gaz d'échappement rejetés à l'utilisation tout au long de sa vie ! Dès lors, le fait d'acheter une nouvelle voiture dans le but de consommer moins ne représente pas réellement un geste écologique. La solution réside plutôt dans les conditions d'utilisation du véhicule soit le fait d'en prendre soin et de l'utiliser jusqu'au bout, quelles que soient les tendances de mode. C'est ce que tente de nous illustrer Lucien Willemin, auteur du livre *En Voiture Simone !* (éditions G d'Encre, 2013, illustrations Mix & Remix) et selon qui « entre les modèles 1 et 6 de VW Golf GTI, en 33 ans, c'est seulement 0,7 litre qui est économisé pour atteindre aujourd'hui 7,3 litres aux 100 km ».

Rendez-vous le 26 septembre 2015, sur le stand de la Ville de Morges au grand marché, pour en apprendre plus au sujet des énergies grises et échanger sur ces questions.

Marc Bungener, délégué a.i. au développement durable, Direction de l'aménagement du territoire et du développement durable

Semaine de la mobilité
du 16 au 22 septembre
Pour plus d'informations
http://www.vd.ch/themes/mobilite

Programme de l'Espace 81

Eau, jubilé et voyages imaginaires : cet automne, l'Espace 81 conjuguera savoir, patrimoine et théâtre.

Après avoir révélé les coulisses de la littérature romande au mois d'août et celles du manuscrit au livre, en septembre, l'Espace 81 dévoilera les secrets du cycle de l'eau. Comment est-elle traitée ? Où se situent les canalisations à Morges ? Des questions auxquelles répondra cette belle exposition qui, en outre, présentera l'action Solidarit'eau pour laquelle la Ville de Morges s'engage, et dont le but est de faciliter l'accès à l'eau potable à Nouakchott en Mauritanie.

En octobre, l'Espace 81 aura alors la joie de célébrer les 75 ans des Mouettes. Créé en 1940 par Madame Lydia Opienska-Barblan, ce chœur, initialement uniquement féminin, est ensuite complété par un groupe de danseuses et un autre d'enfants. Ce n'est qu'en 1974 que la chorale s'ouvre aux hommes. Portant le costume vaudois du dimanche

dès sa fondation à aujourd'hui, le chœur est désormais inscrit au patrimoine culturel immatériel suisse. A l'occasion de ce jubilé, Les Mouettes enchanteront également le Théâtre de Beausobre de leurs danses et chants folkloriques le samedi 14 novembre.

Enfin, au mois de novembre, l'univers étendu de Jules Vernes envahira l'Espace 81. En préfiguration de la pièce de théâtre « Le voyage extraordinaire du Nautilus », dont la première représentation aura lieu au mois de décembre aux Trois P'tits Tours, cette exposition questionnera les influences du romancier d'aventure tout en examinant l'adaptation théâtrale de L'Araignée.

Deborah Strebel, stagiaire à la culture, Greffe

Du lundi au vendredi : 10h à 18h,
samedi : 9h à 18h, dimanche : 14h à 18h
Entrée libre

Pour plus d'informations
www.morges.ch/espace81

Agenda

De septembre à octobre 2015

Livre sur les quais
Le désormais traditionnel rendez-vous littéraire morgien vous invite à rencontrer vos auteurs préférés, débattre avec eux, ou simplement déambuler sur les quais et vous laisser inspirer par les centaines d'événements proposés en ville de Morges.
Du 4 au 6 septembre, entrée libre
www.lelivresurlesquais.ch

Salon Vitalité
Pour sa 3e édition, le Salon Vitalité propose de découvrir les dernières nouveautés à l'intention des seniors de Suisse romande afin de préparer une retraite sereine et de la vivre avec enthousiasme.
Du 24 au 26 septembre, Halles CFF
www.connectseniors.ch

Kermesse annuelle de l'Eglise catholique de Morges
Di. 4 octobre à Beausobre

Salon des antiquaires et Brocante
Au Parc des Sports
Je. de 10h à 21h – Ve. de 10h à 20h
Sa. de 10h à 20h – Di. de 10h à 18h30
Du 8 au 11 octobre sous le chapiteau
www.brocante-morges.ch

Association culturelle Harmonia Helvetica
Concert de présentation
Pianiste Adalberto Maria Riva
Je. 15 octobre à 20h au Temple de Morges,
Entrée libre – collecte
https://sites.google.com/site/harmoniahelvetica/

Festival Salamandre
La 13e édition vous invite à plonger dans le monde des animaux qui ont disparu et de ceux qui reviennent. Expositions, films, animations et autres découvertes vous attendent.
Du 23 au 25 octobre à Beausobre
www.festival-salamandre.net

Soirée tropicale
Musique, petite restauration et ambiance tropicale !
Sa. 31 octobre aux Foyers de Beausobre
Dès 19h, entrée libre

75e anniversaire des Mouettes de Morges
Le Groupe du costume vaudois Les Mouettes présente un spectacle anniversaire en hommage au 150e anniversaire d'Emile Jaques-Dalcroze.
Sa. 14 novembre à 20h au Théâtre de Beausobre

Familles-catéchisme
Stands d'information catéchisme pour les 0-16 ans
Me. 16 septembre, Charpentiers 11, 19h30
Di. 27 septembre, Temple de Morges, 9h30
Di. 4 octobre, Temple de Morges, 19h
www.morges.eerv.ch